

ANNEXES

DU MÉMOIRE

En vue de l'obtention du
Certificat de Capacité d'Orthophoniste
présenté par

Saphia BRIDAÏ

**Bénéfices d'une prise en charge orthophonique
concomitante au début de l'hormonothérapie chez
les patientes transgenres**

MEMOIRE dirigé par
Mme Juliette DEFEVER, orthophoniste, Lille

Lille – 2020

Liste des annexes

Annexe n°1 : Questionnaire.

Annexe n°2 : Déclaration de conformité CNIL.

Annexe n°3 : Tableaux 2 et 3. Données de patientes - critère « satisfaction ».

Annexe n°4 : Tableau 11. Apparition de bénéfices précoces.

Annexe 1 : Questionnaire

Questionnaire : bénéfices d'une prise en charge orthophonique concomitante à l'hormonothérapie

Par le biais de ce questionnaire, nous vous proposons de participer à une étude portant sur les bénéfices potentiels apportés par une prise en charge orthophonique intervenant le plus précocement possible dans le parcours de transition des femmes trans. Cette étude est menée dans le cadre d'un mémoire de 5e année d'orthophonie ; elle a pour objectif de démontrer ou d'infirmer l'hypothèse selon laquelle plus on commence l'orthophonie tôt dans la transition, plus on ressent les changements vocaux tôt, et plus les bénéfices secondaires se feront ressentir tôt.

Ce questionnaire est anonyme et comporte une vingtaine de questions courtes. Pour toute information, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante : saphia.bridai.etu@univ-lille.fr

Année de naissance

Êtes-vous sous traitement hormonal?

oui

non

Si oui, depuis quand?

Quelle importance accordez-vous au travail de votre voix dans votre passing?

aucune

un peu

beaucoup

capitale

Selon vous, en quoi travailler votre voix ou avoir une voix féminine vous aide-t-il dans votre passing ?

Avez-vous trouvé facilement un orthophoniste à consulter ?

oui

non

Comment avez-vous eu connaissance du rôle de l'orthophonie dans votre prise en charge (par exemple, par le biais d'une association, de votre médecin traitant, d'internet, etc) ?

Auriez-vous consenti à consulter un orthophoniste avant d'avoir une apparence féminine?

oui

non

peut-être

Auriez-vous consenti à consulter un orthophoniste avant de commencer l'hormonothérapie?

oui

non

peut-être

Depuis quand êtes-vous suivie en orthophonie ?

Combien de temps après avoir décidé du début de votre transition avez-vous commencé l'orthophonie ?

les 2 ont commencé en même temps

entre 0 et 6 mois

entre 6 mois et 1 an

plus d'1 an

Selon vous, était-ce le meilleur moment pour commencer un suivi orthophonique ?

oui

non

Si non, quel serait le bon moment pour commencer ?

dès le coming-out ?

au moment de l'hormonothérapie ?

plus tard ?

A combien de séances assistez-vous par semaine ?

1

2

3

4

plus

Quelle est la durée de vos séances d'orthophonie ?

30 minutes

45 minutes

1 heure

Cela vous semble-t-il suffisant ?

oui

non

D'après vous, quelle serait la durée nécessaire (en termes de mois ou d'années) d'une prise en charge orthophonique pour être satisfaite de votre voix féminine ?

Avez-vous rencontré des obstacles, des difficultés vous empêchant de vous rendre en séance (par exemple, des pannes de voiture/métro, des rendez-vous médicaux superposés, etc) ?

à chaque séance

souvent

parfois

rarement

jamais

Avez-vous déjà tenté d'effectuer des changements vocaux avant de consulter un orthophoniste ?

oui

non

Si oui, par quel moyen? (tutoriel, cours de chant, etc)

Chez vous, exercez-vous votre voix :

tous les jours

tous les 2 jours

2 fois par semaine

1 fois par semaine

jamais

Combien de temps consacrez-vous aux exercices vocaux techniques?

Pendant combien de temps par jour faites-vous attention à avoir une voix féminine ? à quelles occasions ? (plusieurs réponses possibles)

à chaque fois que je parle : au travail, dans les commerces, en famille, etc

quand je parle à des inconnus

quand je parle au téléphone

quand je suis seule

quand je suis avec mes proches

jamais

Avez-vous ressenti des bénéfices (par exemple, prise de conscience de ses capacités vocales, idée plus fine de la voix cible, etc) dus aux séances d'orthophonie et au travail personnel à la maison ?

oui

non

Si oui, au bout de combien de temps?

Selon vous, quelle part serait due au travail personnel dans l'évolution de votre voix? Quelle part serait due au travail en séance? (par exemple, bénéfices dus à 40% au travail personnel et à 60% au travail en séance)?

Annexe 2 : Déclaration de conformité CNIL

RÉCÉPISSÉ

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Délégué à la protection des données (DPO) Jean-Luc
TESSIER Responsable administrative Yasmine
GUEMRA

La délivrance de ce récépissé atteste que votre traitement est conforme à la réglementation applicable à la protection des données personnelles. Vous pouvez désormais mettre en œuvre votre traitement dans le strict respect des mesures qui ont été élaborées avec le DPO et qui figurent sur votre déclaration.

Toute modification doit être signalée dans les plus brefs délais: dpo@univ-lille.fr

Responsable du traitement

Nom : Université de Lille	SIREN : 13 00 23583 00011
Adresse : 42 rue Paul Duez 59000 LILLE	Code NAF : 8542Z Tél. : +33 (0) 3 62 26 90 00

Traitement déclaré

Intitulé : Bénéfices d'une prise en charge orthophonique concomitante au début de l'hormonothérapie chez les patientes transgenres
Référence Registre DPO : 2019-35
Responsable scientifique/ Chargé de la mise en œuvre : Mme Saphia BRIDAI
Spécificités : Absence de collecte de données personnelles (Exonération de déclaration)

Fait à Lille,

Le 19 décembre 2019

Jean-Luc TESSIER

Délégué à la Protection des Données



Annexe 3 : Tableaux 2 et 3. Données de patientes - critère « satisfaction »

Tableau 2. Données pour l'hypothèse à 3 modalités de précocité.

Initiales patientes	Durée de prise en charge (jours)	Écart hormones/orthophonie (jours)	Groupe
AJN	832	597	3
BA	527	78	1
CM	392	290	2
CJB	455	807	3
CR	880	161	1
CH	269	183	2
CC	232	141	1
DR	327	120	1
DH	137	204	2
DY	685	749	3
DL	290	183	2
GM	285	364	2
HX	799	238	2
KJ	686	1252	3
KM	514	364	2
MJ	406	255	2
PJS	266	30	1
QS	421	212	2
RS	654	89	1
VA	348	112	1
WDS	930	494	3
ZJ	503	171	1
AD	290	57	1
LG	449	258	2
PAL	386	573	3
YL	323	534	3

Note. Écart hormones/orthophonie : durée (en nombre de jours) séparant le début de l'hormonothérapie du début de prise en charge orthophonique.

Tableau 3. Données pour l'hypothèse à 2 modalités de précocité.

Initiales patientes	Durée de prise en charge (jours)	Écart hormones/orthophonie (jours)	Groupe
AJN	832	597	2
BA	527	78	1
CM	392	290	1
CJB	455	807	2
CR	880	161	1
CH	269	183	1
CC	232	141	1
DR	327	120	1
DH	137	204	1
DY	685	749	2
DL	290	183	1
GM	285	364	1
HX	799	238	1
KJ	686	1252	2
KM	514	364	1
MJ	406	255	1
PJS	266	30	1
QS	421	212	1
RS	654	89	1
VA	348	112	1
WDS	930	494	2
ZJ	503	171	1
AD	290	57	1
LG	449	258	1
PAL	386	573	2
YL	323	534	2

Annexe 4 : Tableau 11. Apparition de bénéfiques précoces

Tableau 11. Données pour l'hypothèse à 2 modalités.

Année de naissance	Écart hormones/orthophonie (jours)	Bénéfices dès... (jours)	Groupe
1998	163	122	1
1990	116	21	1
1977	92	31	1
1999	502	31	2
1971	181	92	1
1987	0	305	1
1998	122	61	1
1996	12	61	1
1974	31	181	1
1996	61	21	1
1999	61	365	1
1979	486	122	2
1993	175	92	1
1996	181	21	1
1981	62	31	1
1986	120	122	1
1967	537	1	2
1980	518	212	2
1992	61	76	1
1983	0	31	1
1961	31	212	1
1981	264	76	1
1964	18	731	1
1973	336	153	1
1992	731	181	2
1964	365	365	2
1947	2190	61	2
1974	731	365	2

Note. Écart hormones/orthophonie : durée (en nombre de jours) séparant le début de l'hormonothérapie du début de prise en charge orthophonique.

Bénéfices dès... : nombre de jours séparant le début de prise en charge orthophonique de l'apparition de bénéfiques vocaux.